

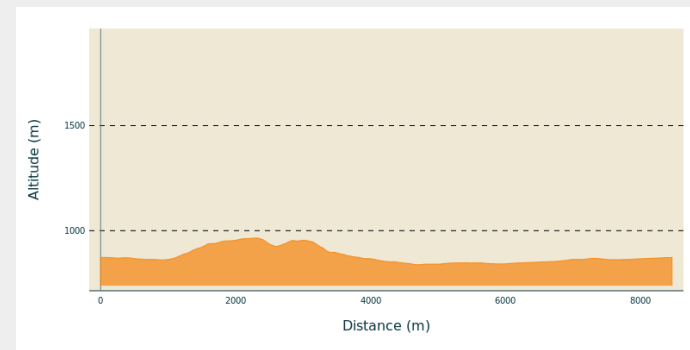
Itinéraire

Départ : Maison du Val d'Azun

Arrivée : Maison du Val d'Azun

Communes : 1. Arrens-Marsous
2. Aucun

Profil altimétrique



Altitude min 838 m Altitude max 965 m

Depuis la Maison du Val d'Azun (875 m) traverser la place en direction de la boucherie et à l'angle de celle-ci emprunter à gauche la petite "rue du Pradet". A l'intersection suivante, prendre à droite la "rue d'Aoussious" et rejoindre le joli pont en pierre (pont du Caillabet) qui traverse le gave d'Arrens ; la rue longe ensuite le stade sur une centaine de mètres, puis au croisement suivant emprunter à gauche la rue nommée "chemin des Bayens".

Après 350m entre les prés sur la rue du "chemin des Bayens", quitter le goudron pour emprunter à gauche la piste qui longe le camping pour atteindre la lisière de la forêt.

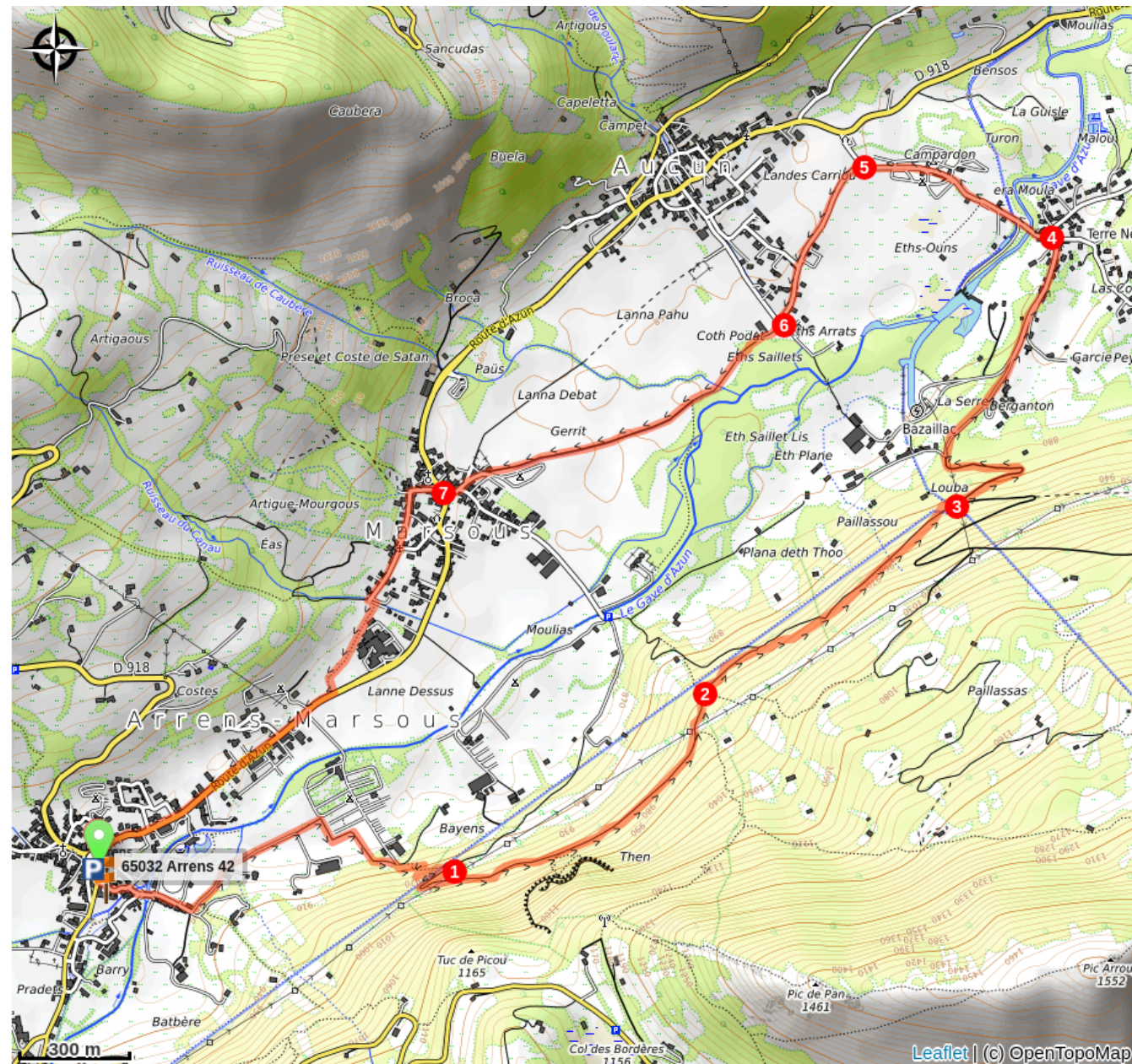
Longer le camping sur une piste empierrée pour rejoindre la lisière de la forêt. Vous passez à proximité d'une vierge et quittez la piste pour prendre sur votre droite le sentier qui monte dans la forêt (panneau directionnel).

A l'approche de la forêt, quitter la piste pour grimper dans le bois avec le sentier à droite (direction "via-ferrata" et "pic de Pan").

1. Vous arrivez à une intersection et prenez à droite la piste. Vous vous élevez tranquillement en dominant le village de Marsous. Vous passez devant l'entrée du **site d'escalade et de via-ferrata du Then**. Poursuivez sur la piste dans une forêt de conifères. Au niveau du passage sous la ligne à haute-tension, ignorez le chemin de droite qui monte vers le Pic de Pan et poursuivez sur la gauche (panneau direction "Marsous" - "Aucun"). La piste amorce la descente.
2. A l'intersection suivante, vous avez la possibilité d'écourter le parcours en rejoignant le village de Marsous en prenant sur votre gauche ; pour continuer le parcours ici décrit, poursuivre tout droit pour rejoindre le village d'Aucun. Au carrefour suivant (200m après le point n°2), poursuivez à nouveau tout droit. La piste traverse un petit cours d'eau et s'enfonce dans une hêtraie.
3. A la sortie de la hêtraie, le chemin descendant rejoint une piste. Suivez-là à gauche (en descente) jusqu'à rejoindre la route goudronnée. La suivre en face et poursuivre tout droit (sur 700m) sur cette petite route en ignorant les voies d'accès secondaires sur les côtés, jusqu'à atteindre le carrefour principal du hameau des Poueyes.
4. Au carrefour des Poueyes, face au lavoir prenez la route sur la gauche, traversez le gave d'Azun, puis le canal, et poursuivez le long de la petite route.
5. Après avoir passé les deux campings, prenez la piste empierrée qui part sur la gauche entre les champs (direction "Aucun"). Aux abords des premières

maisons du lotissement d'Aucun, le sentier débouche sur une intersection avec deux rues goudronnée. Prenez celle de gauche (en face de vous - rue du Pé de Biè) et suivez-là jusqu'au carrefour suivant.

6. Au carrefour, prenez la piste en face (direction "Marsous") qui traverse les prairies. Vous avez la possibilité après 300 m environ de continuer tout droit sur la piste principale ou de prendre à gauche un sentier discret et non balisé qui rejoint le gave (vous rejoindrez alors Marsous par la route goudronnée en tournant à droite - comptez 30min supplémentaires par cette variante).
7. Au village de Marsous, traverser la RD 918 et prendre la rue entre le lavoir et l'église (rue Marque-Dessus), continuez tout droit à la Montjoie (statue surmontée d'un calvaire) dans la rue du Canaou. Au bout de la rue, ignorer le chemin qui monte à droite vers les "Artigaus" et prendre à gauche en longeant les champs. Vous rejoignez la D918 que vous longez sur le trottoir pour rejoindre la Maison du Val d'Azun.

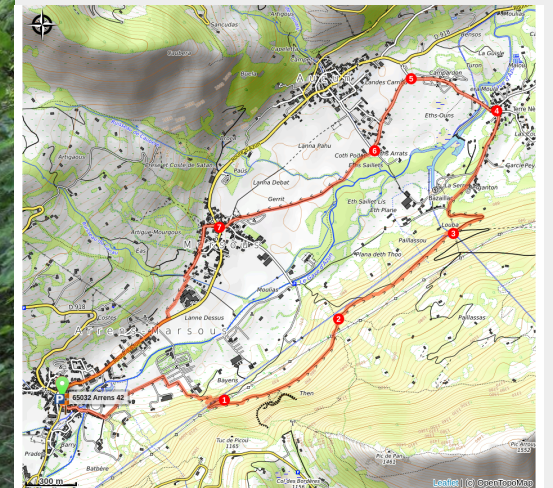


Autour des Villages

Val d'Azun - Arrens-Marsous



Piste forestière



Sentier aux départs des villages d'Arrens, Marsous et Aucun, facile et permettant d'évoluer entre forêts et prairies de fauche.

A proximité des trois villages, découverte d'une belle forêt (observation des palombières) et des prairies de fauche situées autour des villages.

Infos pratiques

Pratique : A Pied

Durée : 2 h 45


Longueur : 8.5 km


Dénivelé positif : 183 m

Difficulté : Facile

Thèmes : Patrimoine et histoire

Accessibilité : Chien autorisé en laisse, Départ accessible en transports publics, Itinéraire praticable en toute saison

 Chien autorisé
en laisse

 Départ accessible en
transports publics

 Itinéraire praticable en
toute saison

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique du Val d'Azun

1 Place du Val d'Azun, 65400 ARRENS-
MARSOUS

infotourisme@valleesdegavarnie.com

Tel : 05 62 97 49 49

[https://www.valleesdegavarnie.com/ete/
ma-destination/val-d-azun](https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/val-d-azun)



Toutes les infos pratiques

Chien autorisé

Sur cet itinéraire, les chiens sont autorisés mais doivent être tenus en laisse.

Recommandations

- **Période de praticabilité** : itinéraire praticable en toute saison.
En hiver : se renseigner tout de même sur les conditions du moment.
En été : première partie ombragée en forêt, mais seconde partie à découvert.

- **A savoir** : une partie de l'itinéraire se fait sur des voies goudronnées (essentiellement sur de petites routes ou rues peu circulées).

Comment venir ?

Transports

> **Gare SNCF la plus proche** : LOURDES

> **Puis liaison par bus en deux étapes** :

-Bus entre Lourdes et Argelès-Gazost (Ligne régulière n°965).

-Puis navette à la demande entre Argelès-Gazost et Arrens-Marsous (Ligne à la demande Val d'Azun)

Descendre à l'arrêt "Arrens".

Réservation de la ligne à la demande du Val d'Azun obligatoire au plus tard la veille avant 16h.

Tél : 05 31 81 00 10 (numéro gratuit)

Tarif : 2 € par passager

> **[Consulter les horaires.](#)**

Parking conseillé

Maison du Val d'Azun, Arrens

Accessibilité